



Projet de **T**ransition vers une **A**groécologie **P**aysanne au service de la **S**ouveraineté **A**limentaire au Sahel – **TAPSA**

Termes de référence

TAPSA : Chantier de la recherche-action en vue de l'identification des conditions d'une transition agroécologique pour les systèmes de culture maraîchers irrigués dans le Bassin du Fleuve Sénégal et en région dakaroise.

Durée du protocole : 01 an

Financé par :



1. Contexte et justification

Le programme TAPSA d'envergure mondiale implique 5 zones géographiques à savoir la région du sahel occidental et la région des grands lacs en Afrique ; la région andine en Amérique latine ; le Timor Oriental en Asie du sud-est ; l'Egypte et le Liban au Moyen-Orient ; et la France et l'Europe. Le programme compte 29 partenaires locaux, et a démarré officiellement le 1er avril 2018 pour les zones Sahel et Grands Lacs et le 1er juillet pour les zones Pays Andins, Timor et Afrique du Nord/Moyen Orient.

Dans la région du Sahel, le programme concerne 05 pays dont le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Mauritanie et le Sénégal et de 11 partenaires de mise en œuvre (cercle 1) dont Grdr, 04 partenaires de cercle 2 dont 3 plateformes nationales Agroécologie (Raya Karkara au Niger, CCAE au Burkina, Plateforme Mali), COASP au Mali et une coordination régionale du programme qui assure la coordination au niveau de la région sahélienne.

Chaque partenaire du cercle 1 porte un projet intégré au programme TAPSA Sahel qu'il met en œuvre dans son/ses territoire(s) d'intervention. Ainsi, le projet porté par le Grdr est mis en œuvre sur trois pays du Bassin du Fleuve Sénégal et la région Dakar (Mali, Mauritanie et le Sénégal). Ce projet (TAPSA Grdr) prévu sur la période 2018-2022 vise à prolonger et/ou démultiplier les démarches engagées par le Grdr depuis plusieurs années en faveur d'un soutien à ***l'autonomie des systèmes productifs***, à la ***relocalisation de l'alimentation*** et au ***renforcement des capacités de plaidoyer des acteurs ancrés dans les territoires cibles***, notamment les organisations paysannes (OP) et les collectivités locales. En somme, il s'agit d'accompagner le développement d'une forme d'agriculture durable, résiliente, productive, qui fournisse plus d'aliments tout en maintenant les équilibres écologiques et en préservant la santé publique.

Dans le cadre de l'exécution du TAPSA Grdr, il est prévu la mise en œuvre d'un axe recherche-action pour la transition vers des Systèmes Maraîchers Agroécologiques (SMAE). **L'objectif global de la recherche-action (RA) serait d'identifier les conditions d'une transition agroécologique pour les systèmes de culture maraîchers irrigués.** Dans le cadre de la mise en œuvre de la RA, des centres/instituts de recherche seront sollicités en vue dans l'accompagnement méthodologique et dans l'analyse de résultats. Au niveau du territoire sénégalais, la coordination sollicite l'accompagnement d'un institut de recherche.

Les termes de références présents définissent le contexte, les principales questions de recherche, l'objet de la collaboration et les objectifs de la collaboration. Ces termes de référence devront servir à proposer un premier draft de protocole de collaboration assorti d'un budget et d'un planning sur lequel les deux parties discuteraient afin d'aboutir à un protocole final consensuel.

2. Questions de recherche

Les travaux de recherche-action devront permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quelles **ont les performances agronomiques** (fertilité des sols, protection des cultures, évolution des itinéraires techniques, matière organique du sol, capacité de rétention du sol, biodiversité, pollution, comportement des cultures, conservation des fruits/légumes, etc.) des systèmes maraîchers agroécologiques en comparaison de celles des systèmes de culture maraîchers les plus courants (« conventionnels ») ?
- Quelles sont les **performances technico-économiques** (rendement, productivité du travail, productivité de la terre, variabilité de la production, etc.) des systèmes maraîchers agro-écologiques en comparaison de celles des systèmes de culture maraîchers les plus courants (« conventionnels ») ? Sous-entendu : sans maintien ou augmentation de la productivité du travail, l'AE n'est pas économiquement intéressante pour les producteurs et sans maintien ou hausse des rendements son efficacité peut-être mise en doute par certains acteurs ;
- Quels sont les **caractéristiques et profils des producteurs** qui seraient les plus aptes à s'engager dans une transition AE ? Ou, en d'autres termes, à qui profiterait en premier lieu une transition agroécologique ? Sous-entendu : tous les producteurs ne peuvent pas s'engager (en l'état actuel) dans la transition ;
- Quelles sont les **caractéristiques des territoires** propices à une transition agro-écologique ? Sous-entendu : il y a des caractéristiques¹ qui freinent ou au contraire favorisent la transition, cette dernière n'étant pas possible (en l'état actuel) partout. »

La réponse à ces questions viendra du bilan d'expérimentations entreprises dans différents territoires (Kayes, Rufisque, Bakel, Guidimakha) et avec différentes parties prenantes : OP, producteurs, services techniques déconcentrés de l'État et structures de recherche agronomique.

3. Objectifs de la collaboration

Il est attendu de cette collaboration que l'ISRA :

- Accompagne l'équipe projet dans la mise en place du protocole de recherche permettant de produire des données scientifiquement valables sur la base d'expérimentations sur des parcelles maraîchères agro-écologiques et de parcelles maraîchères conventionnelles ;
- Suive les activités de recherche-action au niveau du territoire Rufisque et de Kayes concernés (sur la base d'un planning mis en place de commun accord) ;
- Mette à la disposition de l'équipe projet des résultats d'analyses agronomiques permettant de faire des comparaisons sur différents les deux types de maraîchage (agro-écologique et conventionnel) ;
- Contribue à l'encadrement d'étudiants en fin de cycle qui seront recrutés comme stagiaires dans le cadre des activités de la recherche-action sur le TAPSA Grdr.

¹ Caractéristiques : climat, densité de population, disponibilité en main d'œuvre, sécurité foncière, caractéristiques de la demande et des marchés...

4. Objet de la collaboration

La collaboration avec l'ISRA, concernera pour l'instant la première question de recherche notifiée ci-dessus (**Cf. Question de recherche**). Aussi, cette collaboration avec le(s) prestataire(s) sera focalisée pour la première année sur les territoires de Rufisque et Kayes.

Les localités dans lesquelles les expérimentations seront conduites sont :

- Département de Rufisque : Lendeng, Toubab Dialaw, Sangalkam, etc.

Les travaux qui seront menés dans le cadre de ces termes de références devront permettre de fournir à la coordination du projet TAPSA Grdr des résultats agronomiques comparatifs entre le maraîchage agroécologique et le maraîchage conventionnel en termes de :

- Fertilité et santé du sol : éléments chimiques (N, P, K, Ca, C, etc.), matière organique du sol (faune, flore, humus, etc.), rapport C/N, capacité de rétention du sol, texture et structure du sol, etc.
- Qualité des produits : durée de conservation des produits agricoles, présence ou non d'éléments chimiques dits polluants dans les produits agricoles, calibre/physionomie des produits agricoles, qualités nutritionnelles des produits agricoles, différences de prix à la vente des produits agricoles, goût des aliments, etc.
- Protection des cultures : dans quelles mesures les cultures sont protégées des pathologies, des insectes nuisibles, etc. ?
- Évolution des itinéraires techniques : quelles modifications dans les itinéraires de cultures en fonction des différentes technologies mises en place ?
- Pollution : quels polluants ou produits chimiques toxiques sont-ils retrouvés dans les fruits/légumes, dans le sol, dans l'eau, etc. ?
- Comportement des cultures : quelles sont les réactions des cultures en fonction des technologies appliquées ?
- Conservation des fruits/légumes : quelles plus-values sur les durées de conservation en fonction des technologies appliquées ?
- etc.

Des stagiaires seront recrutés en vue de suivre les travaux d'expérimentation, de la production de connaissances et de la capitalisation du processus global. Ces stagiaires seront sous la responsabilité de la coordination du projet TAPSA Grdr.

Les résultats des travaux de recherche-action seront exclusivement la propriété du Grdr qui assure la coordination de ce projet.

Plus spécifiquement, les attentes vis-à-vis du prestataire sont les suivantes :

- proposition d'un protocole de recherche garantissant la solidité des données produites : définition de la taille des parcelles témoin et test, nombre de parcelles à suivre, protocole de suivi : indicateurs, outils de relevés, planning de relevés ;
- réalisation de missions conjointes avec l'équipe TAPSA (chargé de mission, stagiaires, etc.) in-situ pour garantir le respect du protocole et réaliser des observations in-situ ;

- réalisation d'analyses sur les éléments suivants (à affiner sur la base du protocole proposé) :
 - Analyses pédologiques : éléments chimiques (N, P, K, Ca, C, etc.), matière organique du sol (humus, etc.), rapport C/N, capacité de rétention du sol, texture et structure du sol, biodiversité (faune et flore du sol) ;
 - Analyses des produits de récolte : résidus chimiques, richesse en nutriments ;
 - Durée de conservation des produits ;

5. Présentation de l'offre

L'offre technique devra présenter :

- Le CV des personnels intervenant sur la prestation avec leur référence en matière de travail sur l'agro écologie et la production maraîchère ;
- Les facilités logistiques pour la réalisation des analyses de sol et de produits de récoltes : liste des équipements fonctionnels, références récentes ;
- Un calendrier de travail prévisionnel sur 12 mois ainsi que les charges de travail estimatives pour les membres de l'équipe en HJ.

L'offre financière devra présenter (XOF):

- Les coûts d'expertise par HJ pour les personnes constituant l'équipe ;
- Le coût unitaire des analyses pédologiques et des analyses de produits de récolte ;

Les offres sont à renvoyer à l'adresse suivante : ibrahima.zerbo@grdr.org et Khadimrassol.diop@grdr.org

Date limite : 25 Juillet 2019